

Colloque INDIANOCEANIE ALLOCUTION

Monsieur le Secrétaire Général de la COI,
Mesdames, Messieurs les représentants des pays membres de la COI,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s collègues chercheurs,

C'est pour moi, un immense honneur et plaisir de pouvoir prononcer ces quelques mots à l'occasion de cette manifestation « *Indianocéanie : socle et tremplin de notre devenir* », organisée par la Commission de l'océan Indien. D'emblée, permettez-moi de remercier ses organisateurs de m'y avoir convié, en tant que participant et de m'avoir accordé le privilège de cette courte allocution inaugurale.

En prenant connaissance de l'argumentaire qui accompagne la plaquette de présentation de ce colloque, mon attention a été attirée par la définition de l'Indianocéanie qui y est proposée. Je cite : « *L'Indianocéanie est le nom par lequel les pays du Sud-Ouest de l'océan Indien regroupés au sein de la Commission de l'Océan Indien s'identifient et se reconnaissent* ».

Si cette affirmation, ainsi clairement énoncée revêt toute sa force et sa signification, posée en tant que telle, il n'en reste pas moins que le concept qu'elle mobilise, **l'Indianocéanie**, mérite d'être exploré dans toutes ses dimensions significatives et porteuses de sens, seule démarche capable de le faire passer du stade théorique d'énoncé au stade opératoire de concept identitaire, au travers d'actions concrètes.

Et ce colloque qui nous rassemble durant ces deux jours est, à mon avis, une parfaite illustration de la capacité à mettre en œuvre une démarche exploratoire des potentialités de ce concept. Mais, pas seulement, ce colloque est aussi l'occasion d'illustrer notre capacité à faire émerger des propositions concrètes permettant de donner corps au concept en tant que construction en devenir, forgée dans le substrat d'un héritage culturel commun, s'alimentant d'une solide volonté de le promouvoir en tant qu'identifiant reconnu et partagé, sur la scène internationale.

Car, c'est bien de cela qu'il s'agit, de l'identification d'une partie du monde, se singularisant d'abord par ses hommes, leurs histoires, leurs savoir-faire, leurs vécus, leurs héritages, leurs façons d'être, leurs façons d'appréhender le temps et l'espace, leurs visions du monde, leurs vision d'eux-mêmes. Cette partie du monde se singularise aussi par son environnement physique, son climat, son relief, ses paysages dont certains sont classés au Patrimoine Mondial de l'Unesco : Les Tsingys de Bemahara à Madagascar, les pitons, cirques et

remparts de La Réunion, Le Morne Brabant à Maurice, l'atoll d'Aldabra ou la vallée de Mai aux Seychelles. Les Comores ont également soumis un certain nombre de sites à la liste du Patrimoine Mondial. Or, la pluralité qui caractérise ces espaces et ces sociétés, loin d'être un handicap dans la démarche d'identification menée, doit être perçue, au contraire, comme un singulier atout face à une mondialisation uniformisante, pour ne pas dire acculturante.

Notez au passage qu'en énumérant les facteurs d'identification j'ai commencé par parler d'abord des hommes, avant d'aborder l'environnement physique. Cet ordre de présentation n'est pas anodin – et là c'est le géographe qui reprend sa casquette – l'espace, en tant que production sociale, ne vaut que par ce que les hommes décident d'en faire. Perçu sous cet angle, cette démarche de définition de l'Indianocéanie est donc, par essence même, profondément identitaire. C'est une démarche de territorialisation, d'affirmation d'un sentiment non équivoque de partage d'une culture au sens large du terme et d'un espace, se caractérisant par ses potentialités, capable de produire du sens et des effets.

La deuxième phrase qui a attiré mon attention dans l'argumentaire de ce colloque, toute aussi importante que la première, est « *Nourrir le sentiment d'appartenance à une même communauté et renforcer l'appropriation que les peuples se font de cet espace* ». Ce sentiment d'appartenance, mesdames et messieurs, comme tout sentiment, ne peut se décréter. Il se construit, se forge à partir d'une prise de conscience individuelle ou collective. Et là, je ne peux que féliciter la COI d'avoir initié cette manifestation. Ce sentiment se forge non seulement au travers d'actions concrètes, comme celle qui nous réunit aujourd'hui, permettant de mettre en exergue ce qui fait la cohésion des peuples de cette partie du monde, mais également au travers de la capacité à promouvoir, déjà à l'interne, c'est-à-dire entre les peuples acteurs de cette indianocéanité, ce patrimoine commun qui, une fois reconnu et approprié, peut devenir un puissant ferment unificateur.

De ce point de vue, le tourisme, en tant qu'activité culturelle, mais aussi au travers de son rôle de révélateur, peut à mon sens, participer à cet exercice d'appropriation interne. Mais, là nous sommes déjà dans l'objet d'une de nos tables rondes et j'en resterai là pour l'heure.

Je ne voudrais pas être trop long dans mon propos, mais je ne voudrais pas non plus passer sous silence le rôle essentiel de la COI dans cette démarche fédératrice. Souvent on admire l'œuvre et on oublie l'artisan. Je souhaiterais ici saluer les efforts déployés par la COI pour rassembler les peuples de l'Indianocéanie. Au-delà de ses dimensions politiques et économiques, je vois dans cette action **une démarche profondément humaniste** qui mérite d'être soulignée et encouragée. Il y a en effet quelque chose de noble à vouloir réintégrer *l'Indiaocéanien*, si vous m'autorisez ce néologisme, dans son espace

et sa culture fragmentée par l'histoire, l'économie, la politique, et ce faisant, de lui permettre de se projeter, ainsi renforcé, dans l'avenir.

L'action de la COI mérite ensuite d'être soulignée sous sa dimension scientifique. De ce point de vue, je tiens à la remercier d'avoir permis aux collègues universitaires et chercheurs de Madagascar, des Comores, des Seychelles, de La Réunion, de Maurice, de pouvoir se rencontrer, échanger, confronter leur point de vue sur la question et ce faisant, participer à cette construction humaniste.

Ce colloque est pour nous chercheurs qui travaillons sur les espaces et sociétés de l'océan Indien, l'occasion de montrer que nous sommes capables, dans une démarche réticulaire à la fois interdisciplinaire et interuniversitaire de mobiliser nos forces communes au service d'une recherche qui se situe de moins en moins dans la production d'un savoir-savant déconnecté de la réalité, et de plus en plus dans la production d'un savoir-action au service de la compréhension et de la gouvernance des hommes et des territoires qu'ils investissent.

Le chantier que vous avez ouvert est immense et ses ambitions n'ont d'égal que la hauteur des enjeux qui y sont mobilisés. Nous n'avons pas la prétention de pouvoir répondre en une seule rencontre à toutes les questions posées, ni de pouvoir explorer toutes les pistes ouvertes. Il serait souhaitable que cette première action puisse, sous l'égide de la COI, se pérenniser, au travers de futures rencontres dont la périodicité reste à être déterminée, rassemblant universitaires, professionnels, acteurs culturels, grands témoins de leur temps, simples citoyens, permettant de faire le point sur les avancées en matière de recherches, mais aussi les aspirations de ceux qui vivent cette indianocéanité au quotidien.

A cet égard, l'équipe de chercheurs de l'EA 12 de l'Université de La Réunion, composée d'historiens et de géographes, se propose, dans une collaboration ouverte à l'ensemble des chercheurs du bassin océan Indien, d'explorer un axe intitulé « Pouvoirs : Espaces et Sociétés », en se focalisant sur le concept d'Indianocéanie et le rôle de la COI.

Je terminerais en adressant mes plus vives félicitations aux organisateurs de la manifestation.

En les remerciant sincèrement pour la qualité de leur accueil.

En souhaitant de fructueux débats aux participants à l'occasion de ces deux journées d'échanges.

Et en vous remerciant tous de votre aimable attention.

6/06/2013

Jean-Michel JAUZE

Pr. des Universités en Géographie

Doyen FLSH

Université de La Réunion